

LE CICR AU SOUDAN DU SUD

(octobre 2014)

Depuis le début du conflit, en décembre 2013, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge du Soudan du Sud travaillent sans relâche pour apporter des secours à des centaines de milliers de personnes. Les activités qu'ils déploient consistent notamment à :

- **prendre en charge les blessés par balle** en leur prodiguant des soins et en pratiquant des interventions chirurgicales, et fournir du matériel et un appui logistique et technique aux centres de santé locaux ;
- distribuer **des vivres et des articles de première nécessité**, notamment des tentes et des bâches, aux personnes déplacées et autres personnes touchées par le conflit et la violence armée ;
- assurer un approvisionnement en **eau potable** et améliorer les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ;
- **rétablir le contact entre les proches** dispersés en raison du conflit, en aidant notamment les enfants à retrouver leur famille.

Alors que le début de la saison des pluies a rendu de nombreuses zones difficiles d'accès, le CICR a maintenu son action dans les dix États du Soudan du Sud pour répondre aux besoins urgents notamment dans l'État des Lacs, les localités du nord de l'État du Jonglei, le comté de Twic (Jonglei), et à Bor, Malakal, Kodok, Warrap et Leer.

Les violences récentes et passées ont augmenté les besoins en services de réadaptation physique. Mais certains obstacles, notamment les longues distances, les routes impraticables, le coût des transports et l'insécurité, rendent difficile l'accès à ces services.

Pour répondre aux besoins des personnes qui, par milliers, souffrent d'un handicap physique au Soudan du Sud, le CICR soutient les centres de réadaptation physique qui peuvent leur fournir des prothèses ou des orthèses, du matériel d'aide à la marche ou des fauteuils roulants, ainsi que des soins de physiothérapie pour apprendre à s'en servir.

Depuis le début du conflit, en décembre 2013, près de 1 500 personnes souffrant d'un handicap physique ont pu bénéficier des services dispensés dans trois centres de réadaptation physique gérés ou soutenus par le CICR. Pour ces patients, les centres ont produit au total 204 prothèses et 74 orthèses, et ont fourni 104 fauteuils roulants et plus de 1 000 paires de béquilles. Des soins de physiothérapie ont été dispensés à 460 personnes, dont 44 victimes de mines.

Ces activités visent aussi à développer des services nationaux de qualité et à les rendre accessibles et viables, grâce au soutien que le CICR apporte au ministère de la Condition féminine, de l'enfance, des affaires sociales, de la gestion des catastrophes humanitaires et des affaires humanitaires dans le domaine du renforcement des capacités locales, en encadrant notamment le personnel technique. Le CICR apporte également son soutien à la gestion des deux seuls centres de réadaptation physique du pays (à Juba et Rumbek), et en 2014, il a modernisé celui de Wau. Les personnes handicapées et les autorités concernées ont aussi reçu un soutien pour l'organisation d'activités diverses, parmi lesquelles une campagne de promotion de l'emploi pour tous et un tournoi national de basket en fauteuil roulant pour promouvoir l'insertion sociale des personnes handicapées.

Ailleurs dans le pays, le CICR continue de répondre aux besoins des personnes touchées par la violence et le déplacement.

Le CICR entretient un dialogue confidentiel avec les parties au conflit et leur rappelle constamment que conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, elles sont tenues de respecter les civils et les personnes ne prenant plus part aux hostilités.

L'institution ne cesse d'adapter et de renforcer ses capacités logistiques pour l'acheminement des vivres et des articles de première nécessité pour pouvoir répondre aux besoins énormes de la population du Soudan du Sud dans les meilleurs délais.

Le CICR travaille en partenariat avec la Croix-Rouge du Soudan du Sud. Son action est complétée par les activités de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Depuis le début de la crise, en décembre 2013, et jusque fin septembre 2014, le CICR a conduit des activités diverses.

Dans le domaine de la **santé**, il a :

- pratiqué plus de 3 000 interventions chirurgicales dans 14 centres de santé locaux ;
- permis à quelque 1 500 personnes handicapées de bénéficier de services de réadaptation physique dans les trois centres gérés ou soutenus par le CICR ;
- fourni du matériel médical à 34 postes de premiers secours et autres centres de santé ;
- Les équipes de la Croix-Rouge du Soudan du Sud ont complété ces activités en fournissant quelque 10 200 pansements.

Pour venir en aide aux **personnes déplacées** et autres personnes touchées par le conflit, le CICR, en collaboration avec la Croix-Rouge du Soudan du Sud, a :

- distribué des vivres à plus de 612 000 personnes dans les États suivants : Lacs, Unité, Haut-Nil, Warrap, Jonglei, Bahr el-Ghazal septentrional, Bahr el-Ghazal occidental, Équatoria occidental et Équatoria central ;
- distribué des articles ménagers essentiels à plus de 512 000 personnes dans tout le pays ;
- assuré un approvisionnement en eau potable à plus de 220 000 personnes (déplacées et autres) dans les zones de conflit ainsi que dans des centres de santé et de détention dans différentes régions ;
- assuré un accès à des structures d'assainissement adéquates à plus de 20 000 personnes à Mingkaman et à Lul.

Pour **aider les communautés à se prendre en charge** et à faire face notamment à une insécurité alimentaire préoccupante, le CICR a :

- vacciné plus de 300 000 têtes de bétail et soigné quelque 40 000 bêtes, au profit de 100 000 personnes (estimation) dans différentes régions des États du Bahr el-Ghazal septentrional, des Lacs et du Haut-Nil ;
- dispensé des formations à près de 129 agents communautaires de santé animale ;
- fourni des semences à quelque 317 000 personnes, dont beaucoup ont aussi reçu des outils pour cultiver leurs terres, et distribué du matériel de pêche à plusieurs milliers de personnes, pour améliorer la sécurité alimentaire.

À l'occasion de ses **visites des lieux de détention**, le CICR a aidé les autorités pénitentiaires à appliquer les normes internationales et à faire face aux situations d'urgence. Il a en particulier :

- visité quelque 4 200 personnes privées de liberté dans divers lieux de détention ;
- acheminé de l'eau potable et contribué à mettre en œuvre des mesures de prévention du choléra dans les prisons de Juba et Torit, en distribuant notamment des produits de nettoyage et des articles d'hygiène et en organisant trois séances de promotion de l'hygiène à l'intention de quelque 1 700 détenus et membres du personnel ;
- fourni des rations alimentaires pour deux semaines à plus de 350 détenus touchés par la situation d'urgence ;

Pour aider à **rétablir le contact entre des proches** séparés par les violences, le CICR et la Croix-Rouge du Soudan du Sud ont :

- permis de passer plus de 9 200 appels téléphoniques entre des proches et transféré quelque 680 message Croix-Rouge contenant des nouvelles familiales ;
- enregistré 90 enfants non accompagnés se trouvant sur le territoire du Soudan du Sud.

Pour faire mieux connaître et **respecter le droit international humanitaire** (DIH), le CICR a :

- dispensé des séances de formation et de sensibilisation au DIH à quelque 1 400 membres des forces armées, des groupes armés et autres porteurs d'armes.

MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit humanitaire et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dont il dirige et coordonne les activités internationales pendant les conflits armés et les autres situations de violence.

Comité international de la Croix-Rouge
Delegation in South Sudan
Ministries Road Amarat, Juba
Tél. : +211 (0) 921 170 275 ou +211 (0) 977 151 889
E-mail : jub_juba@icrc.org www.icrc.org
© CICR, octobre 2014